

Cette présentation a été effectuée le 25 novembre 2013, au cours de la journée « Assurer l'accessibilité des soins de santé et de services sociaux aux réfugiés et demandeurs d'asile » dans le cadre des 17es Journées annuelles de santé publique (JASP 2013). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section Archives au : <http://jasp.inspq.qc.ca/>.



Centre de santé et de services sociaux  
de la Montagne

Université


## La trajectoire des demandeurs d'asile au Canada : les enjeux du parcours

**Robert Naylor, travailleur social  
PRAIDA  
25 novembre 2013**



RÉSEAU QUÉBÉCOIS  
DES ÉTABLISSEMENTS  
PROMOTEURS DE SANTÉ  
UN RÉSEAU FONDÉ PAR L'OMS


Centre de santé et de services sociaux  
**DE LA MONTAGNE**



**PRAIDA**  
PROGRAMME RÉGIONAL D'ACCUEIL ET  
D'INTÉGRATION DES DEMANDEURS D'ASILE

## Survol de la présentation

- Connaître la trajectoire d'une demande d'asile sous la nouvelle loi d'immigration
- Aperçu de l'impact de la trajectoire d'une demande d'asile sur la personne
- Exploration des étapes à franchir selon la décision sur la demande de statut



Centre de santé et de services sociaux  
**DE LA MONTAGNE**



## Définition du «réfugié» selon la Convention internationale de Genève (1951)

*Toute personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays...*

Principe d'intervention important: inverser la définition

Non pas un réfugié, mais UNE PERSONNE qui demande la protection peu importe nos perceptions de la validité ou non de sa démarche migratoire

Migration non volontaire/peu planifiée pour certains mais qui demande une certaine préparation au Canada



## Quelques définitions d'immigration

- ASFC = Agence des services frontaliers du Canada
- CIC= Citoyenneté et immigration Canada
- CISR = Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada
- POD= pays d'origine désigné
- Arrivée irrégulière = plus de deux personnes qui entrent au Canada avec faux document





## Le processus de demande d'asile à une frontière-aéroport

- Il faut arriver au Canada: si la demande d'asile est présentée à l'arrivée au Canada (à un poste frontalier ou l'aéroport), des formulaires sont complétés sur place et remis à l'ASFC
- Après entrevue, l'agent de l'ASFC détermine la recevabilité de la demande et vérifie l'identité du demandeur
- Si la demande est recevable, seront émis: des documents confirmant la demande d'asile avec PFSI, la date fixée pour l'audience devant la CISR (entre 30 et 60 jours) et le formulaire de fondement de demande d'asile qui doit être complété et remis dans les 15 jours,

### Attention: risque de détention si l'identité n'est pas établie

- Arrivée = premières déclarations : moment très important



## Si la demande est faite après l'entrée au pays (dans un bureau intérieur de CIC)

- Il faut compléter plusieurs formulaires incluant le Fondement de la demande d'asile (FDA) et les déposer au bureau d'Immigration Canada (CIC)
- La personne est ensuite reçue en entrevue de recevabilité auprès d'un agent de l'ASFC
- Si l'agent évalue la que demande est recevable, il remet des documents incluant le PFSI et la date de l'audience de demande d'asile devant la CISR
- **Attention:** Risque de détention si l'identité n'est pas établie à la satisfaction de l'agent





## Situations et motifs de détention

**Lieux de détention:** Centre de surveillance de l'immigration (CSI, Montée St. François, Laval) ou Prison (R.D.P)

- Demandeurs d'asile qui n'ont pas de documents d'identité
- Les personnes considérées comme personnes arrivées irrégulièrement (ex: arrivée de Sri Lankais par bateau à Vancouver en 2012)
- Une personne refusée qui est visée par un renvoi par l'ASFC qui est perçue comme risquant de ne pas partir
- Une personne qui ne respecte pas ses conditions de remise en liberté par l'ASFC
- Impact de privation de la liberté à l'arrivée



Centre de santé et de services sociaux

DE LA MONTAGNE



## Préparation à l'audience d'une demande d'asile durant l'intégration dans la communauté

- Recherche d'un avocat en droit d'immigration pour *représentation* devant la CISR suivi de rencontres pour *conseils et préparation*
- Collecte des documents et preuves à l'appui de la demande d'asile
- Besoin témoigner oralement devant la CISR
- Avec la nouvelle loi d'immigration, les délais sont très court (dès l'arrivée, audience dans 30 à 60 jours comparé à 1 ou 2 ans sous l'ancienne loi)



Centre de santé et de services sociaux

DE LA MONTAGNE



## Impact de l'audience sur la personne au niveau psychologique, social et familial

La préparation en vue de l'audience est un moment de stress et d'anxiété pour la personne en plus du stress de l'intégration:

Implique de multiples interventions (famille, enfants, vie de couple, travail, santé,....)

Impact sur l'entourage invisible: membres de la famille sur place et/ou à l'étranger

- qui subissent aussi de l'anxiété
- qui peuvent mettre pression sur la personne

Autres types de pression: engagements envers passeurs, entourage invisible



## Audience de demande d'asile devant la CISR

Se tient au Complexe Guy Favreau à la CISR  
Témoignage oral devant un commissaire de la section de protection des réfugiés (SPR) avec avocat d'immigration, souvent interprète, sous forme de questions ouvertes et fermées

Demandeur doit souvent obtenir documents/lettres à l'appui; rapport psychologiques / médicaux

Durée varie : demi-journée ou journée complète

Décisions rendues sur le banc ou par la poste

Impact de chaque étape de la trajectoire = enjeux non prévus (rencontre interprète de sa communauté qui connaît...)





## Décisions de l'audience demande d'asile

- À la fin de l'audience, le commissaire peut rendre sa décision sur le banc (accepté ou rejeté) ou prendre le dossier en délibéré afin de rendre une décision par la poste dans les semaines ou mois à venir.
- Les enjeux psychosociaux dans l'immédiat: souvent, moment de dénouement psychologique
- Réactions des personnes varient : évacuation de l'anxiété, passivité et incompréhension du résultat, remontée des émotions
- Même si le résultat est positif, le demandeur est parfois sous le choc, démontre peu ou beaucoup d'émotions



Centre de santé et de services sociaux

DE LA MONTAGNE



## Les enjeux – à plus long terme

- Parfois la personne aura le sentiment et le stress de la sur-responsabilisation (assister ou soutenir les enfants, famille, parrainer...)
- Pour certains, c'est la continuité de la trajectoire migratoire et le début de l'affirmation statutaire. Pour ces chanceux, ce changement de statut de personne demandeuse d'asile à réfugié accepté et protégé soulève parfois des dilemmes psychosociaux qui peuvent les rendre aussi vulnérables
- Pour les personnes refusées, il y a pour la majorité un mélange de sentiments et de réactions: possibilités importantes de crises
- Détresse, panique, désespoir, neutralité et déni, refoulement
- Souvent colère contre l'entourage personnel et professionnel (avocat, commissaires, système, passeurs) = vigilance des intervenantes requise



Centre de santé et de services sociaux

DE LA MONTAGNE



## **Demande d'asile acceptée ou refusée Démarches**

- Si acceptée: demande de résidence permanente, demande de certificat sélection du Québec et après demande de carte d'assurance-maladie
- Si refusé = 15 jours max pour appel à la SAR de la CISR si éligible (exception: pers. pays d'origine désignés (POD)) et 15 autres jours pour soumettre arguments
- Si non éligible à l'appel devant la SAR, recours en révision peut être présenté à la Cour fédérale
- La nouvelle loi ne donne plus accès aux demandes pour motifs humanitaires ni au programme ERAR (risques avant renvoi) avant un an (+ long pour personnes POD)
- Importance d'orienter les personnes pour consulter



Centre de santé et de services sociaux

**DE LA MONTAGNE**



## **Conclusion**

### **Enjeux d'intervention**

- Fragilité de la personne
- Difficultés pour l'obtention des services méd. sociaux, conseils légaux, emploi, services aux enfants, recours immigration
- Sentiment de honte dans l'échec du plan migratoire par la personne, son entourage
- Estime de soi, parfois dettes
- Recours vers appels, parfois conseils erronés de l'entourage et ou fausses illusions
- Exploration de la situation (intérêt de la personne suite au refus, renvoi, quoi faire



Centre de santé et de services sociaux

**DE LA MONTAGNE**



## Refus (suite)

### Enjeux d'intervention

- Craintes de l'impact la perte de statut d'immigration
- Danger d'être appelé au bureau d'immigration pour renvoi au pays, risque de détention
- Incertitude, aussi pour les demandeurs refusés qui sont de pays moratoires (renvoi suspendu). Ils doivent lutter contre l'exclusion des services publics en essayant de poursuivre l'intégration et bâtir une vie
- Impacts de l'échec du projet migratoire = tous peuvent être éléments déclencheurs de possibles interventions



> Centre de santé et de services sociaux

DE LA MONTAGNE



# MERCI !



> Centre de santé et de services sociaux

DE LA MONTAGNE